

ARRETE

PORTANT, POUR CHACUN DES CONCOURS INTERNE, EXTERNE ET TROISIEME CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE AU TITRE DE L'ANNEE 2016, INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE.

N/Réf. : NP/CM/JB/GC/16-190

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 et notamment l'article 5 relatif aux conditions générales de recrutement dans la Fonction Publique,

Vu les articles 23 et 34 à 44 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relatifs aux conditions d'accès à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transpositions du droit communautaire à la fonction publique,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le décret n°94-163 du 16 février 1994 ouvrant aux ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux,

Vu le décret n°2007-109 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjointes administratifs territoriaux de 1^{ère} classe,

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la Fonction Publique de l'Etat, de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière,

Vu la délibération du 28 mars 2003 relative à l'indemnisation des intervenants aux concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,

Vu l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la Fonction Publique Territoriale,

Vu les résultats du recensement des déclarations de vacances de postes précédemment opéré,

Vu la convention d'organisation du concours d'Adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe conclue entre le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire, centre de gestion organisateur, et le Centre de Gestion du Cher, le Centre de Gestion d'Eure-et-Loir, le Centre de Gestion de l'Indre, le Centre de Gestion du Loiret, centres de gestion coorganisateur et le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Indre-et-Loire, établissement public non affilié associé,

Vu l'arrêté n°15-175 en date du 22 juillet 2015 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire portant organisation au titre de l'année 2016 des concours interne, externe et troisième concours d'Adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe,

Vu l'arrêté n°15-193 en date du 25 août 2015 de Monsieur le président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire modifiant l'arrêté n°15-175 portant organisation au titre de l'année 2016 des concours interne, externe et troisième concours d'Adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe,

Vu l'arrêté n°16-78 en date du 25 février 2016 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire fixant la liste des personnes pouvant être choisies comme membres des jurys des concours et examens organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire au titre de l'année 2016,

Vu l'arrêté n°16-79 en date du 25 février 2016 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire fixant la composition du jury et complémentaire à l'arrêté n°15-175 portant organisation au titre de l'année 2016 des concours interne, externe et troisième concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe,

Vu l'arrêté n°16-80 en date du 26 février 2016 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire complémentaire à l'arrêté n°15-175 portant organisation au titre de l'année 2016 des concours interne, externe et troisième concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe,

Vu l'arrêté n° 16-134 en date du 2 mai 2016 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire fixant la liste des candidats admissibles des concours interne, externe et troisième concours d'Adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe au titre de l'année 2016,

Vu l'arrêté n°16-141 en date du 12 mai 2016 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire complémentaire à l'arrêté n°15-175 portant organisation au titre de l'année 2016 des concours interne, externe et troisième concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe,

Vu l'arrêté n°16-143 en date du 13 mai 2016 de Monsieur le président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire modifiant l'arrêté n°16-141 complémentaire à l'arrêté n°15-175 portant organisation au titre de l'année 2016 des concours interne, externe et troisième concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe,

Vu l'arrêté n° 16-149 en date du 31 mai 2016 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire modifiant l'arrête n° 16-141 complémentaire à l'arrêté n° 15-175 portant organisation au titre de l'année 2016 des concours interne, externe et troisième concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe,

Vu le procès-verbal de la réunion du jury en date du 1^{er} juillet 2016, arrêtant, pour le concours interne d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe, la liste des candidats déclarés admis,

Vu le procès-verbal de la réunion du jury en date du 1^{er} juillet 2016, arrêtant, pour le concours externe d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe, la liste des candidats déclarés admis,

Vu le procès-verbal de la réunion du jury en date du 1^{er} juillet 2016, arrêtant, pour le troisième concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe, la liste des candidats déclarés admis.

Vu l'arrêté n°16-185 en date du 4 juillet 2016 de Monsieur le président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire fixant la liste d'admission des concours externe, interne et troisième concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe au titre de l'année 2016.

Vu les demandes d'inscription sur la liste d'aptitude du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire formulées par 22 lauréats du concours externe, 16 lauréats du concours interne et 4 lauréats du troisième concours d'Adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe.

ARRETE,

Article 1er :

Sont déclarés inscrits sur la liste d'aptitude établie au titre du **CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE** les candidats dont les noms suivent :

ARDIET-COCHONNEAU	Aurélié	39 avenue Gabrielle d'Estrées	37270	MONTLOUIS SUR LOIRE
BONNEAU	Laura	116 allée de Bellevue	45500	NEVOY
BURIET	Florence	*		
COLOMBO	Vanessa	*		
DELAHAYE	Hélène	7 La Giraudière	41360	SAVIGNY SUR BRAYE
DORADOUX	Aurélié	50 rue Ampère	36000	CHATEAUROUX
DRILLOT	Léa	*		
DURAND	Sarah	13 rue demay	45650	SAINT JEAN LE BLANC
EL-MOURABIT	Emeline	288, rue Henri Ferchaud	45770	SARAN
GIRAUD	Caroline	La Bourrellerie Route de Langeais	37340	HOMMES
GLADIEUX	Gwendoline	*		
HERBIN	Sandra	405 rue de Zeiskam	37260	MONTS
HUBERT-DIGER	Sidonie	11, rue de Châteaudun	28800	BONNEVAL
LARBI	Séverine	7, rue Eugene Delacroix	37230	FONDETTES
LECUYER	Valérie	1 La Crochetière	36700	FLÉRÉ LA RIVIÈRE
MIESZALA	Morgane	13 ruelle du château	37170	CHAMBRAY LES TOURS
MOREAU	Tony	La cornue	18210	LE PONDY
PASQUET	Lucie	45 rue de Verdun	36160	SAINTE SÉVÈRE SUR INDRE
PERRIN	Rachel	*		
PIECQ	Karine	5 rue des racinaux	37240	LA CHAPELLE BLANCHE SAINT MARTIN
QUERNEZ	Sophie	*		
TIMON	Agnès	6 rue de la Prévôté	37800	SAINT EPAIN

* Lauréats n'autorisant pas la diffusion de leurs coordonnées.

Sont déclarés inscrits sur la liste d'aptitude établie au titre du **CONCOURS INTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE** les candidats dont les noms suivent :

AKHRES	Nasrine	28, rue Paul Cezanne Résidence la Martinière	37100	TOURS
BEREAU	Anaïs	4, impasse Verdier	37600	BETZ-LE-CHATEAU
BERRY	Elodie	35, rue de la Pingaudière	36000	CHATEAUROUX
BOUCHET	Virginia	60, rue du Colonel Rol Tanguy	41150	MONTEAUX
BOURSE	Nathalie	*		
COULON	Florine	*		
FOULON	Pierre-Yves	6, rue du Lavoir Etage 1	37250	VEIGNÉ
GANDOUIN	Laetitia	28, rue du Clos du Portail	41350	VINEUIL
GANDRILLE	Mélanie	25, rue de la Jourdinière	45470	REBRECHIEN
GARNIER	Carine	13 rue du Clos des Poiriers	37390	CHARENTILLY
GORE	Estelle	51, rue Desaix	37000	TOURS
GRIVEAU	Sylvie	24 Avenue Louis Le Bescam	37250	MONTBAZON
LALLE	Justine	52 rue Gambetta	37220	I'ILE BOUCHARD
LEFEVRE	Nathalie	15, rue des Vanneaux	37170	CHAMBRAY-LÈS-TOURS
LOCQUARD	Charlène	5 rue des Sables	37550	SAINT-AVERTIN
RIGOLLET	Sandrine	*		

* Lauréats n'autorisant pas la diffusion de leurs coordonnées.

Sont déclarés inscrits sur la liste d'aptitude établie au titre du **TROISIEME CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE** les candidats dont les noms suivent :

BOCHEREAU	Julien	*		
CRUANES	Caroline	71bis, rue des Vallées de Greux	37270	MONTLOUIS SUR LOIRE
MORISSEAU	Alexandre	*		
ZASSO	Audrey	*		

* Lauréats n'autorisant pas la diffusion de leurs coordonnées.

Article 2 :

La liste d'aptitude prendra effet à partir de la date de visa de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

L'inscription sur la liste d'aptitude est valable 4 ans, sous réserve des dispositions prévues à l'article 44 de la loi n° 84-53 ci-dessus visée.

Article 3 :

Il sera procédé à la notification de l'inscription aux candidats concernés et à la publication de la présente liste sur le site internet du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire et par affichage dans ses locaux.



Article 4 :

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois, à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Fait à TOURS, le 8 juillet 2016

**Le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire
Pour le Président et par délégation,
La 1^{ère} Vice-Présidente**



Mme Catherine CÔME

Publié le :

**Le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire
Pour le Président et par délégation,
La 1^{ère} Vice-Présidente**



Mme Catherine CÔME

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Arrêté portant, pour chacun des concours interne, externe et troisième concours d'adjoint administratif territorial de 1ère classe au titre de l'année 2016, inscription sur liste d'aptitude

Date de transmission de l'acte : 08/07/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2016

Numéro de l'acte : CONC16-190 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 037-283700128-20160708-CONC16-190-AR

Date de décision : 08/07/2016

Acte transmis par : Nathalie ERNESTES

Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.2. Autres domaines de compétences des départements